

La SRIB aide Umedia à grandir

■ Le holding public bruxellois a octroyé un prêt de 500 000 euros à la société audiovisuelle.

Entre la Société régionale d'investissement de Bruxelles (SRIB) et Umedia, c'est une histoire ancienne. En 2004, lorsque la société fut fondée par un trio de jeunes investisseurs (Nadia Khamlichi, Adrian Polittowski et Jeremy Burdek), elle avait pu compter sur le soutien financier de la SRIB – sous la forme d'un prêt de 150 000 euros – pour se lancer sur le tout nouveau marché du "tax shelter"⁽¹⁾. Onze ans plus tard, alors que Umedia est devenu le leader de ce marché (via sa filiale uFund), la société vient de recevoir un gros coup de pouce du holding public bruxellois: vendredi, les deux parties ont signé une convention de financement.

Cette convention, signée en présence de Serge Vilain (président du comité de direction de finance.brussels, le pôle de financement de la SRIB) et de Nadia Khamlichi (CEO du groupe Umedia), prévoit l'octroi d'un prêt de 500 000 euros sur une période de quatre ans à la société bruxelloise.

"Financer des entreprises actives sur le

territoire des dix-neuf communes est dans notre ADN, a expliqué Serge Vilain à "La Libre". Et si, en plus, ce sont des sociétés du secteur du cinéma francophone et de l'audiovisuel, qui font parties des priorités de l'actuel gouvernement bruxellois, c'est encore mieux! Le dossier Umedia répondait donc parfaitement à nos critères." La SRIB intervient d'ailleurs assez régulièrement dans ce secteur. En septembre dernier, par exemple, elle était venue en aide à la société de production Everlasting dans le cadre de l'acquisition de KNTV.

Ancrage bruxellois

Face à la Wallonie (très active sur le terrain de la production audiovisuelle) et à la Flandre, la SRIB entend, à l'évidence, soutenir financièrement toutes les sociétés prêtes à se lancer ou à se développer en Région bruxelloise. "Ce secteur, qui représente 5 000 emplois dans le privé, est une richesse pour Bruxelles. On a tout intérêt à le protéger et le développer", insiste le patron de la SRIB.

Du côté de Umedia, on est évidemment ravi de pouvoir compter sur "ce partenaire historique" alors que le groupe est en phase de diversification

de ses activités. "Ce prêt de la SRIB vient compléter nos moyens de financement et va permettre d'accélérer la mise en œuvre de quatre projets très concrets", indique Nadia Khamlichi.

Le "core business" du groupe Umedia reste la levée de fonds "tax shelter" dans le cadre de la coproduction de longs métrages (entre 30 et 40 projets par an). La

société bruxelloise a, plus récemment, développé des activités de production de films en propre et une expertise en matière d'effets spéciaux.

Elle a en outre ouvert des bureaux à Paris, Londres et Los Angeles. "Notre ancrage reste à Bruxelles, où nous employons environ quatre-vingt personnes en permanence", assure M^{me} Khamlichi

sous le regard attentif de Serge Vilain.

"Ce prêt de la SRIB va permettre d'accélérer la mise en œuvre de quatre projets très concrets."

NADIA KHAMLICHI
CEO du groupe Umedia.

Quatre chantiers

Quels sont les quatre projets dont parle la CEO de Umedia?

Un: attirer davantage de projets cinématographiques recourant aux "effets visuels" (VFX, dans le jargon audiovisuel). "Nous voulons développer nos compétences techniques, ce qui passe par des investissements dans des logiciels et du

personnel qualifié", explique M^{me} Khamlichi.

Deux: Umedia veut développer deux projets liés à sa filiale uFund. D'une part, il s'agit d'améliorer l'attractivité de la plateforme Web et de faciliter l'accès aux produits de financement (depuis quelques jours, il est ainsi possible de souscrire en ligne aux produits "tax shelter"). D'autre part, il est question de créer un nouveau fonds d'investissement – de type capital à risque – destiné à soutenir la production de longs métrages.

Trois: Umedia veut étoffer l'activité de production de ses propres films, ce qui nécessite notamment d'investir dans des produits dérivés (DVD, livres,...) et d'en garantir la propriété intellectuelle.

Quatrième et dernier chantier: fort de son expérience et de son leadership dans le "tax shelter" audiovisuel, le groupe Umedia envisage de se positionner sur le nouveau régime "tax shelter" relatif au financement, par des particuliers, de "startup".

Pierre-François Lovens

→ (1) Le "tax shelter", lancé en 2003 (réformé le 1^{er} janvier 2015), permet aux entreprises, qui investissent dans des productions audiovisuelles belges (en tout ou en partie), de bénéficier d'une exonération fiscale et d'un rendement fixe.